

**Diffusion des postes de CRE** : les postes de contrôleur de la recherche d'emploi ont été diffusés et devant le manque d'engouement, cette diffusion a été prolongée au 22 février. La DR prévoit même une vidéo de présentation pour susciter les vocations. Attendons-nous à des rediffusions de ces postes sur les prochains mouvements. Nous avons posé la question en cas de déficit de candidatures : « volontariat obligatoire » ?

**Gestion des DE radiés, par le service CRE, sur site** : de plus en plus de DE se présentent sur site suite à radiation après action du service CRE. Les conseillers référents n'étant pas avertis systématiquement du contrôle en cours cela donne lieu à des situations cocasses (dans les meilleurs des cas). La DR indique que les agents CRE peuvent être amenés à se déplacer sur site afin de recevoir les DE contrôlés le demandant. Au vu de la taille de notre territoire nous sommes curieux de voir ce que va dire la DR, avec la culture de productivité instaurée au sein de PE, quand un agent va se déplacer pour effectuer un entretien pour une demi-journée !



**Inégalités d'accès aux lettres de mission au sein de PE ARA** : Alors qu'à son arrivée le DR avait indiqué vouloir mettre un terme aux lettres de mission, force est de constater qu'elles continuent de se multiplier. Même si le SNU n'est pas favorable à la multiplication de ces lettres de mission, et malgré nos différentes interpellations, nous constatons encore une fois qu'il y a un manque évident de transparence pour les agents afin qu'ils puissent y accéder, par manque d'information. Certains sites relaient l'appel à lettre de mission à l'ensemble du collectif, quand d'autres font le choix de cibler certains agents, au détriment du reste du collectif.

Le SNU propose une nouvelle fois la mise en place d'une bourse des lettres de mission, sur la base de la BDE, afin que chaque agent de PE ARA soit informé des lettres de missions à venir et puisse se positionner... Proposition nouvelle fois rejetée, car il n'y aurait aucun intérêt pour la DR que l'info soit connue de tous, et qu'il est préférable qu'elle ne soit proposée qu'à certains agents « triés sur le volet » !

**Explosion des portefeuilles** : Suite à la nouvelle alerte concernant l'explosion des portefeuilles de DE, la DR nous fait cette réponse : « les affectations des DE sont faites en fonction des moyens alloués et PE n'impose pas de mobilité ». Traduction : les DT se débrouillent avec les postes attribués et les agents peuvent s'estimer déjà heureux : on ne leur demande pas (encore) d'aller jouer les pompiers occasionnels dans d'autres agences (encore) plus en difficulté ».

**Saisie d'ORE pour jeunes en émergence de projet** : la DR préconise de s'appuyer sur les compétences et centres d'intérêts des jeunes. A quand des ORE saisies pour des aspirants skate-boarders, rappeurs, slammers... ou snow boarders ?